



Médailleurs
de la Jeunesse, des Sports
et de l'Engagement Associatif
DORDOGNE

Fédération Française des Médailleurs de la Jeunesse des Sports
et de l'Engagement Associatif

Sous le haut patronage de Monsieur le Président de la République
Et du Ministre de la ville de la Jeunesse et des Sports

Reconnue d'utilité publique le 9 juillet 1958 - N° d'inscription à la préfecture de police 16270 - N° d'agrément 11710
95, Avenue de France 75650 PARIS CEDEX 13 - Tél : 01.40.45.90.38 - 01.40.45.90.48 - Courriel : ffmjsnational@yahoo.fr



LIBERTÉ • ÉGALITÉ • FRATERNITÉ
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
MINISTÈRE
DE LA VILLE,
DE LA JEUNESSE
ET DES SPORTS

Conseil Général
de la
Dordogne



Comité de Dordogne

Trait d'union



N° 20
Décembre 2014



Comité de la Dordogne

46, rue Kléber 24000 Périgueux - Tél : 05.53.45.51.14 - Courriel : cdmjs24@free.fr
N° enregistrement préfecture de la Dordogne : W243001120 - N° SIRET : 44784531400015
Site internet national : www ffmjs.fr



Les présidences depuis 1971 à nos jours

- 1971 à 1977 :

Monsieur le Docteur André MOULINIER (A.N.M.E.S.P.)



- 1977 à 1978 :

Monsieur Claudius BONNET (A.N.M.E.S.P.)



- 1979 à 1990 :

Monsieur Jean-René GOURSOLLE (A.N.M.E.S.P.)



- 1991 à 1996 :

Monsieur Jacques BONNET (F.N.M.I.S.)



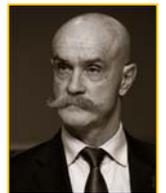
- 1997 à 2012 :

Madame Georgie GERY (F.F.M.J.S.)



- 2013 à :

Monsieur Francis MONTAGUT





Comité directeur 2014

Présidente d'honneur :

Georgie GERY

7, rue Maréchal Lyautey - 24660 COULOUNIEIX CHAMIERES

Tél : 06.80.6.20.44 - georgieger@wanadoo.fr

Président : **Francis MONTAGUT**

2, rue Olympe de Gouges - 24750 BOULAZAC

Tél : 07.82.69.60.87 - cdmjs24@free.fr

Vice-présidente : **Simone MATIGNON**

24, rue des Chênes - 24190 NEUVIC SUR L'ISLE

Tél : 05.53.81.57.83

Secrétaire générale : **Nathalie CIPIERRE-LAVERGNE**

Les Jardins de Périnet N°5 - 24750 CHAMPCEVINEL

Tél : 05.53.45.51.14

Trésorier : **Jean-Claude BOUDY**

Fond Close 24190 - SAINT GERMAIN DU SALEMBRE

Tél : 06.71.31.84.89

Membres :

Delphin DA SILVA

La Croix Saint Quentin - 24200 MARCILLAC SAINT QUENTIN

Tél : 06.14.70.79.99

Pierre DESCHAMPS

La Passe - 24110 SAINT ASTIER

Tél : 05.53.54.10.69

Michel LORIMEY

13, rue du Coteau - 24000 PERIGUEUX

Tél : 06.08.42.09.79

Bureau du comité :

Francis MONTAGUT Président

Nathalie CIPIERRE Secrétaire générale

Jean-Claude BOUDY Trésorier

Michel LORIMEY Membre





Le mot du président

L'année 2014 aura été une année difficile pour notre comité avec le décès de notre ami et de notre trésorier adjoint Jean-Jacques PETIT. Notre comité compte 114 licenciés malgré une situation économique guère favorable à un élan d'adhésion de la part de nos médaillés.

Nous constatons que nos adhérents sont vieillissants et qu'il leur devient difficile de se déplacer pour nos assemblées générales et nos actions annuelles.

Pour pallier cette difficulté, il sera fait appel au co-voiturage afin de ne laisser que le minimum de nos adhérents dans l'impossibilité de nous rejoindre.

La réactivation de la fonction des délégués de secteurs sera une des priorités pour les actions 2015. Cette décision sera entérinée lors de l'assemblée générale le dimanche 12 avril 2015 à Coursac. Un annuaire des médaillés de la jeunesse et de sports – dernière nouveauté - sera distribué à chaque adhérent présent à l'assemblée générale.

Lors de cette journée, il vous sera proposé également d'officialiser le changement d'appellation de notre comité départemental conformément aux directives de la Fédération Française des Médaillés de la Jeunesse des Sports et de l'Engagement Associatif.

L'élargissement du champ des bénéficiaires de la médaille est un moyen supplémentaire de récompenser les bénévoles d'associations trop souvent ignorés car ils ne sont pas représentés par un comité. A cette occasion, il est à noter la participation à la commission départementale d'attribution de la médaille de bronze de Madame la déléguée départementale de la vie associative, Mme Delphine LABAILS.

Je souhaite la bienvenue à M. Christophe BAY le nouveau préfet de la Dordogne depuis le 1er décembre 2014 et souhaite que les relations avec notre comité soient tout aussi excellentes que par les années passées.

Pour l'année à venir, il nous reste à continuer le développement des liens d'amitié entre les médaillés, de solidarité et de maintenir cet esprit de convivialité qui anime notre comité.

Au nom de notre comité directeur, je vous souhaite une très bonne année 2015 qu'elle vous soit la plus douce et la plus favorable possible pour vous-même et vos proches.

Très amicalement

Francis MONTAGUT

Le petit mot du trésorier !...



Nous voici arrivés au dernier trimestre de l'année 2014 et certains d'entre-nous (*peu nombreux, je dois le dire tout de même*) ne sont pas à jour de leur cotisation annuelle, soit par oubli, soit par manque de temps, tellement est grande l'occupation de tous ceux qui se dévouent bénévolement au profit du mouvement associatif et sportif.

Si nous voulons poursuivre notre politique et mener à bien nos objectifs, il est nécessaire que tous les médaillés de la Jeunesse des Sports et de l'engagement associatif adhèrent à notre Comité et cotisent. Cela est la raison pour laquelle nous vous demandons, à vous retardataire ou nouveau médaillé de bien vouloir effectuer le plus rapidement possible le geste nécessaire et utile à la vie de notre Comité. Nous vous rappelons que la cotisation pour 2014 est de **21 euros**.

Bien sûr, la contribution de nos bienfaiteurs est acceptée avec un grand plaisir. Elle n'est *pas limitée* et leur fidélité prouve leur attachement à notre Comité. Nous les en remercions. Votre chèque doit être libellé et adressé à :

Comité Départemental des Médailleurs de la Jeunesse et des Sports de La Dordogne
46, rue Kléber 24000 PERIGUEUX

ADHERER AU COMITE ET PAYER UNE LICENCE ?

Recevoir une médaille du Ministère de la Jeunesse, des Sports et de la Vie Associative est, pour un bénévole, qu'il soit issu du monde sportif, associatif ou de l'éducation populaire, **un témoignage de la reconnaissance de la Nation**. Cependant, cette distinction n'est pas une fin en soi, au contraire, les mérites qui lui ont valu cet honneur, sont un signe fort de son engagement sportif ou associatif. Il est important de voir se regrouper les personnes honorées au sein d'un Comité afin de donner plus de force à leur action pour valoriser le bénévolat et soutenir la cause des jeunes dans le monde associatif.

POURQUOI ADHERER ?

Adhérer à la FFMJSEA par le biais du Comité Départemental et de la Licence, fait émerger 4 critères qui induisent une réflexion : **Adhérer** est un signe de reconnaissance pour tous. **Adhérer** : c'est ne pas oublier les jeunes et les seniors. **Adhérer** c'est reconnaître les valeurs de la FFMJSEA qui sont l'Amitié, la Solidarité, la Générosité et la Tolérance. **Adhérer** : c'est faire reconnaître la valeur du bénévolat sportif et associatif.

POURQUOI PAYER UNE COTISATION ?

Parce-que le monde dans lequel nous vivons est un monde de communication où il faut échanger et assurer la permanence de l'information. **Parce-que** les challenges et actions organisés représentent des frais. **Parce-que** l'aide aux anciens ne doit pas s'interrompre. **Parce-que** notre aide aux jeunes est quasi quotidienne. **Parce-que** la gestion du comité nécessite un minimum de finances. il y a des coûts de location de locaux et des charges à couvrir. **Parce-que** nous souhaitons continuer à éditer la Revue Fédérale pour maintenir le lien entre médaillés. **Parce-que** la gratuité de la couverture assurances de notre comité est un des avantages non négligeable apporté par notre affiliation à la FFMJS. Cette énumération est loin d'être exhaustive mais donne un aperçu de la nécessité d'adhérer pour soutenir l'action de la Fédération Française des Médailleurs de la Jeunesse des Sports et de l'Engagement Associatif qui a reconnu et honoré votre action bénévole.

Merci de votre attention,
Jean-Claude BOUDY





Hommage à Jean-Jacques PETIT
Notre ami,

Médaillé d'Or de la jeunesse et des sports
Trésorier adjoint du CDMJS 24
Membre du comité directeur



Un ami nous a quitté !...

C'est un grand choc et une peine immense qui a frappé notre comité lors de l'annonce de la disparition de notre ami - de mon ami. Le comité est vraiment touché, désemparé par cette nouvelle épreuve.

Si brusque a été sa disparition qu'elle nous laisse pantois, hébétés, abasourdis, sans réaction. Il semblait si résistant et sa présence était un réconfort pour nous. Fidèle parmi les fidèles, Jean-Jacques nous apportait sa sagesse et ses réflexions toujours bienvenues.

Jamais, nous n'oublierons sa disponibilité et sa faculté de dire bien des choses en si peu de mots car ils étaient toujours mesurés et forts.

Une foule nombreuse s'est recueillie devant son cercueil, une preuve - s'il en était besoin - de mesurer la grande amitié qui le liait avec le monde sportif et associatif. Notre drapeau lui a rendu hommage au cours d'une cérémonie très digne et empreinte de respect.

La disparition de son épouse avait été une si pénible épreuve - que nous pensons qu'il doit être heureux de l'avoir rejoint après une si longue vie commune. La mort les aura unis à nouveau et nous l'espérons de tout cœur.

Adieu à notre ami, nous ne t'oublierons jamais,

Adieu à mon ami, je ne t'oublierai jamais !...

Francis





Promotion du 14 juillet 2014

Médaille d'Argent

NOM	PRÉNOM	DISCIPLINE
CHONIS née CATTINARI	Thérèse	Cyclisme
FROUIN	Jacques	Gymnastique
LOPEZ	Nathalie	Athlétisme
MAGNE	Gilbert	Boules Lyonnaises
MARTIN	Jacques	Cyclisme
POUFFET	Yvan	Gymnastique

Médaille d'Or

NOM	PRÉNOM	DISCIPLINE
BONNET	Jacques	Tennis
TOMASELLA	Jean-Claude	Rugby

Médaille d'Or à titre posthume

MENIER	Annick	Spéléologie Education populaire Droits des femmes
--------	--------	---

Contact : Marie-Annick LATOUR – DDCSPP – Service SJEPAT
Cité administrative – 24024 PERIGUEUX CEDEX
Tél. : 05 53 03 65 00 ou 05 53 03 66 47
Courriel : marie-annick.latour@dordogne.gouv.fr

Ravivage de la flamme à l'Arc de triomphe - juin 2014 - une belle cérémonie !...



Le Président DUROZOY et le Président du comité Ile de France Roland PALACIO avec les enfants pour le ravivage de la flamme

En 2015, le comité de la Dordogne proposera sa participation à cette cérémonie avec son drapeau et une délégation de notre bureau.



LA MEDAILLE DE LA JEUNESSE, DES SPORTS ET DE L'ENGAGEMENT ASSOCIATIF est

décernée à toute personne investie dans la cause du sport, de l'éducation populaire, des mouvements de jeunesse, des activités socio-éducatives, des colonies de vacances, des œuvres de plein air, des activités de loisirs social et d'éducation populaire, d'activités associatives au service de l'intérêt général.

Cette récompense est attribuée au titre du ministère des Sports de la Jeunesse de l'Éducation Populaire et de la Vie Associative à l'occasion des **deux promotions annuelles** du **1^{er} janvier et du 14 juillet**.

Elle comporte 3 échelons : **bronze, argent, or**. Il peut être également décerné la **lettre de félicitation** qui est le 1^{er} échelon officiel de reconnaissance de l'engagement associatif.

- L'échelon bronze, accessible après **6 ans** d'activités au moins, est attribué par le préfet de région ou de département.

Les échelons argent et or sont attribués directement par le ministre.

L'échelon argent peut être attribué 4 ans au moins après la médaille de bronze (soit **10 ans** d'ancienneté). L'échelon or peut être attribué 5 ans au moins après la médaille d'argent ou 9 ans après le bronze (soit **15 ans** d'ancienneté).

Il peut être également décerné la **lettre de félicitations** qui est le premier échelon officiel de reconnaissance de l'engagement associatif. Elle est un témoignage de reconnaissance exprimé dans l'attente éventuelle de l'attribution de la médaille de bronze.

Les promotions sont publiées au **Bulletin officiel** des décorations, médailles et récompenses. Chaque titulaire reçoit un **diplôme**.

Une **cérémonie** officielle de remise des médailles de l'année écoulée est organisée en Préfecture. Les récipiendaires y sont conviés par courrier du Préfet.

Afin que votre demande de médaille soit prise en compte, l'imprimé de demande de distinction honorifique complété doit être retourné à la DDCSPP 24 dans les délais suivants :

	<u>Pour l'argent et l'or :</u>	<u>Pour le bronze :</u>
<u>Promotion du 1^{er} janvier :</u>	1^{er} septembre dernier délai	15 octobre dernier délai
<u>Promotion du 14 juillet :</u>	1^{er} mars dernier délai	15 avril dernier délai

Pour qu'une demande puisse être prise en compte, elle doit comporter les informations suivantes, outre l'identité de la personne pressentie :

Le détail de son parcours.

La chronologie datée des actions qu'elle a menées.

Des précisions concernant son apport à la cause de la jeunesse, des sports et de l'engagement associatif.

Une copie de la pièce d'identité de la personne est obligatoire (pour demande du casier judiciaire bulletin n° 2 par nos soins).

Enfin, **le dossier doit être visé par le (la) Président (e) du Comité départemental de la discipline**, pour avis, commentaire et signature, puis être transmis **pour instruction** à l'adresse suivante : - DDCSPP 24 – Madame LATOUR - Service Sports, Jeunesse, Education Populaire et Animation des Territoires – Cité administrative – Bât H – 24024 PERIGUEUX cedex ou par courriel : marie-annick.latour@dordogne.gouv.fr

En sa qualité de représentant départemental de la FFMJSEA, le comité départemental des médaillés de la jeunesse des sports et de l'engagement associatif reste le seul interlocuteur officiel des comités départementaux afin de renseigner et de transmettre les dossiers de proposition à la DDCSPP 24.

A savoir :

La médaille de la Jeunesse et des Sports se perd de plein droit par déchéance de la nationalité française et pour toute condamnation à une peine afflictive ou infamante. Son retrait peut être prononcé par décision ministérielle, quelle que soit l'autorité qui l'a décernée, en cas de condamnation à une peine correctionnelle d'emprisonnement sans sursis égale ou supérieure à 2 mois, ou en cas de faute grave appréciée après avis du comité de la médaille.



Madame, Monsieur

Vous venez d'être distingué(e) au titre de la médaille de la Jeunesse et des Sports et nous vous en félicitons.

Vous avez la possibilité d'adhérer à notre fédération et vous bénéficierez de la revue officielle de la Fédération des médaillés de la Jeunesse et des Sports « le médaillé de la jeunesse et des sports ». Ce trimestriel rend compte de l'actualité dans le domaine du sport à travers la vie des comités et en abordant les dossiers du moment liés aux sports. De plus, une revue départementale vous sera également envoyée dans laquelle vous trouverez des informations locales sur la vie de votre comité départemental.

Fédération Française des Médailleurs de la Jeunesse et des Sports (FFMJS)

95, avenue de France – 75650 PARIS cedex 13

Tél. 01.40.45.90.38 - 01.40.45.90.48.

Site internet : www.ffmjs.fr

Vous pouvez également prendre contact avec :

**Comité départemental des médaillés
de la jeunesse et des sports de la Dordogne (CDMJS 24)**

46, rue Kléber 24000 Périgueux

Tél. 05.53.45.51.14 - Courriel : cdmjs24@free.fr



Monsieur Francis MONTAGUT, Président du Comité Départemental des Médailleurs de la Jeunesse et des Sports de la Dordogne (CDMJS 24) sera à même de vous renseigner sur la vie de la Fédération Française des médaillés de la jeunesse des sports et de l'engagement associatif et du comité départemental. - Courriel : cdmjs24@free.fr

Continuez à « faire vivre » votre distinction au travers de votre implication associative.

Avec nos félicitations renouvelées.

Le Directeur Départemental de la Cohésion Sociale
et de la Protection des Populations

Didier COUTEAUD

PROPOSITIONS à la MÉDAILLE de la JEUNESSE, des SPORTS et de L'ENGAGEMENT ASSOCIATIF

Critères/Valeurs à retenir

DURÉE

Ancienneté dans le bénévolat

Rappel

6 ans d'activité au moins pour l'échelon bronze

10 ans pour l'échelon argent

15 ans pour l'échelon or

La lettre de félicitations est le premier échelon officiel de reconnaissance de l'engagement associatif dans l'attente de la médaille. Elle récompense souvent un jeune bénévole.

Fidélité à l'association

Pour exemple

5 ans, 8 ans et plus, 12 ans et plus, 15 ans et plus dans une même association

Implication dans la vie du club

Question

L'implication est-elle ponctuelle ?

-selon les besoins du club, 1 fois par semaine, 2 fois par semaine ou plus



FONCTION

Fonction électorale assumée

Question

La personne est-elle ?

-Bénévole, éducateur sportif bénévole, membre du bureau, président-e- ?

Temporalité et diversité des fonctions entreprises

Question

Les actions entreprises par le candidat sont elles ?

- Ponctuelles (1 fonction exercée), annuelles reconduites (2 fonctions), anciennes et reconduites (3 fonctions), permanentes (+ 3 fonctions)

RAYONNEMENT

Rayonnement de l'association

Impact et efficacité des actions réalisées

Niveau de rayonnement et de médiatisation des actions

Personnalité reconnue dans le milieu associatif sportif, de la jeunesse et de l'éducation populaire ou des médaillés

Des éléments concrets visant à valoriser plus particulièrement une personne pour son action peuvent être déterminants : création de club, action phare, âge...

Source : DDCSPP - Service Sports, Jeunesse, Education Populaire et Animation des Territoire

Cité administrative – Bât H – 24024 PERIGUEUX cedex

mail : marie-annick.latour@dordogne.gouv.fr



Notre nouveau logo national !... et ci-dessous le logo de notre comité départemental - étude provisoire soumise à approbation lors de notre assemblée générale 2015 au cours de laquelle seront votés les modifications de statuts prenant en compte la nouvelle appellation de la fédération française des médaillés de la jeunesse des sports et de l'engagement associatif. Un changement à appliquer à tous nos supports, ce qui représente une dépense et un travail supplémentaire



Réactivation des délégués de secteur :

Après avoir consulté plusieurs comités départementaux, il apparaît que bon nombre ont toujours leurs délégués de secteur. Par le passé au sein du comité départemental des médaillés de la jeunesse et des sports de la Dordogne, il existait des correspondants responsables de cercles. Ces structures ont cessé d'être en activité...

Force est de reconnaître que cette suppression n'a pas favorisé les relations avec nos adhérents. Seul le cercle de Bergerac présidé et animé de belle manière par notre ami Jacques JOLIEY a toujours connu une belle activité à l'image du grand nombre d'adhérents dans le secteur géographique de Bergerac.

Aussi, lors de la prochaine assemblée générale, il sera entériné la désignation de ces délégués de secteurs. Proposés par le président et son bureau après consultation du comité directeur.

Cette décision sera sans nul doute propice à une proximité accrue envers nos adhérents et donc une communication plus rapide et efficace.

Le retour des attentes et des souhaits de nos adhérents se fera plus aisément et nous serons heureux de faire en sorte que leurs désirs soient réalisés ou du moins entendus.



Une date à retenir : Dimanche 12 avril 2015 à 10 heures - Date de notre assemblée générale 2015 !...

Assemblée générale extraordinaire pour le changement d'appellation et modification des statuts

Salle du Vieux tilleul de COURSAC - Proche mairie (même parking)





Départs :

- M. **Jacques BILLANT** Préfet de la Dordogne a quitté la Dordogne pour rejoindre la Guadeloupe pour prendre ses fonctions de préfet de la région Guadeloupe, préfet de la Guadeloupe et représentant de l'Etat dans les collectivités de Saint-Barthélemy et de Saint Martin.

Sa nomination par Monsieur le Président de la République sur proposition du Premier Ministre est intervenue au conseil des ministres du 12 novembre 2014.

Le comité départemental des médaillés de la jeunesse des sports de la Dordogne ne peut que se féliciter de l'excellente relation entretenue avec le Cabinet de la préfecture et la Direction Départementale de la Cohésion Sociale et de la Protection des Populations (DDCSPP).

Grâce à l'écoute toujours attentive que M Jacques BILLANT a eu dès le premier jour pour notre action et pour la reconnaissance du bénévolat, le Comité départemental des médaillés de la jeunesse et des sports a réussi à conserver et à améliorer la cérémonie de remise des médailles. Cette manifestation est le point d'orgue de notre association car elle met à l'honneur les récipiendaires d'une manière solennelle et officielle avec le cadre somptueux offert par les grands salons. Elle est toujours très appréciée par les participants. Nous lui souhaitons très sincèrement toute la réussite possible à son nouveau poste. *(Voir son discours de départ sur la page suivante).*

Arrivées :



la

M. **Ousmane KA** précédemment en poste dans le département du Cantal est le nouveau chef de service - Service des sports, de la jeunesse de l'éducation populaire et de l'animation des territoires à Direction de la Cohésion Sociale et de la Protection des Populations en remplacement de Mme Estelle LEPRETRE-KERNE nommée en Guyane. M. KA préside la commission départementale d'attribution de la médaille de bronze de la jeunesse des sports et de l'engagement associatif.



M. **Christophe BAY** précédemment préfet de l'Aube est nouveau préfet de la Dordogne. Nous lui souhaitons la bienvenue en Dordogne. Chevalier de la Légion d'Honneur et Chevalier de l'Ordre National du Mérite, il est également titulaire de la médaille de bronze de la jeunesse des sports et de l'engagement associatif. Nous serons très honorés de le compter parmi nous !... Le comité départemental a déposé une demande d'entrevue afin de se présenter et d'assurer Monsieur le préfet de son intention de faire en sorte que la reconnaissance des titulaires de la médaille de la jeunesse des sports et de l'engagement associatif ne soit pas une vaine parole et que le mérite de porter cette décoration ministérielle ne soit pas dénaturée.

Le comité tient à ce que la cérémonie officielle de remise des médailles dans les grands salons de la préfecture perdure et demeure le moment phare de l'année pour tous les nouveaux médaillés et les nouveaux promus à l'échelon Or et Argent.



**Allocution prononcée par M. Jacques BILLANT Préfet
à l'attention des personnalités lors de son départ**

Mes premiers mots sont des mots de remerciements à vous toutes et à vous tous qui avez pris le temps de venir à notre rencontre au moment où ma famille et moi quittons la Dordogne le cœur serré.

Des mots de remerciements encore pour ces 3 belles années que nous avons passées avec vous, parmi vous.

La Dordogne est vraiment un département très attachant.

Comme vous, j'ai toujours à l'esprit que notre département a du potentiel, je pense bien sûr à son environnement exceptionnel et à la qualité des Périgourdins et Périgourdines.

Il nous faut donc juste préparer le terrain pour que rien n'entache sa marche en avant.

Certes les choses n'y sont pas toujours très simples pour le représentant de l'État.

Mais quoi de plus normal finalement quand on attend de l'État qu'il réponde aux enjeux locaux.

Avec tous mes collègues du corps préfectoral et avec tous les services réunis autour de moi, nous avons essayé de donner une belle image de l'État et de travailler avec tous nos partenaires au premier rang desquels les élus, les acteurs économiques, les artisans, les agriculteurs et le monde associatif, en s'appuyant sur les pierres angulaires que sont le respect et la confiance.

Pour ma part, j'ai essayé de servir l'État avec efficacité et humanité, avec équité et sens social, et aussi avec un regard tricolore en ma qualité de garant de l'intérêt général.

Et j'ai trouvé en vous des Périgourdines et des Périgourdins particulièrement attachés à leur territoire, à son aménagement et à son développement.

J'ai été impressionné par votre engagement dans la défense des intérêts de votre département. Vous le faites avec une grande conviction.

Et dans ce cadre, votre dialogue avec l'État a toujours été empreint de respect et de confiance. Il s'est toujours déroulé dans le respect des valeurs républicaines qui vous sont chevillées au corps.

Je tiens à vous dire combien j'ai apprécié.

Je suis content de partir en Guadeloupe, mais vous vous en doutez, j'ai aussi mal au cœur de quitter la Dordogne.

J'ai conscience de quitter un magnifique département au sein duquel j'ai adoré travailler. Comme le dit l'adage : « Périgourdin un jour, Périgourdin toujours ».

Je resterai donc Périgourdin de cœur. Je pars enrichi des relations humaines que j'ai développées avec vous et que vous avez bien voulu développer avec moi.

Voilà ce que je voulais vous dire ce soir en vous assurant que je le dis avec beaucoup de sincérité.

Ma famille et moi aurons plaisir à vous retrouver chaque fois que l'occasion et le destin nous permettront de recroiser votre route.

Je terminerai en vous disant le mot le plus simple et le plus fort qui soit : merci, vraiment merci à toutes et à tous.

Il est la mémoire de la Croix-Rouge à Bergerac

DÉVOUEMENT Accueilli en 1940 à la Croix-Rouge, Roger Romanello lui a consacré ensuite toute sa vie



Roger Romanello a consacré soixante-neuf ans de dévouement à l'association. PHOTO: P.P.

À près de 95 ans, Roger Romanello est la mémoire de la Croix-Rouge bergeracoise. Il est précis sur les circonstances de son arrivée à Bergerac, en 1940. Originaire de Verdun, alors au cœur de la zone de conflits, il a mis plusieurs jours, avec des péripéties qu'il préfère désormais taire, pour rallier Bergerac.

Recueilli par la Croix-Rouge, il est resté quelque temps dans la ville de Cyrano, puis est parti à Toulouse. Mais à la fin de la Seconde Guerre mondiale, en 1945, il est revenu dans sa ville d'adoption. Il fut le premier directeur local du service de secouristes dans le département, créé en 1947. Il a conservé tous les documents et toutes les photos qui retracent sa « carrière » au sein de la Croix-Rouge. On le voit aux côtés du premier président régional de l'association, Robert Coq. Celui-ci fut nommé à la tête de la Croix-Rouge par le sous-préfet de Bergerac, Maurice Loumies, alias Berreac dans la Révis-

tance. Cette image, immortalisée en noir et blanc sur du papier brillant aux bords crantés, est donc très chère au cœur de Roger Romanello.

Exposition

Le nonagénaire était radieux, samedi, dans le petit musée provisoire que Colette Saby avait monté à l'occasion des 150 ans de la création de la Croix-Rouge, que l'antenne bergeracoise marquait par des portes ouvertes. À travers cette exposition, on constatait la pérennité et l'universalité de l'action de l'association. Des exercices auxquels les secouristes se prêtent régulièrement aux interventions d'urgence, auprès des sinistrés des inondations de l'Aude puis de Vendée ces dernières années, ou en préparant des colis destinés au Kosovo aux heures les plus noires de ce pays, la Croix-Rouge poursuit et élargit l'œuvre de son fondateur, Henri Dunant.

Pauline Plerri



DORDOGNE
Médailles
de la Jeunesse, des Sports
et de l'Engagement Associatif

Deux bergeracois à l'honneur !...

M. Roger ROMANELLO

Fidèle adhérent du comité et grande figure du Bergeracois, il n'y a plus à prouver son action bénévole mais à la respecter et à essayer de l'imiter si cela est possible.

C'est un grand honneur de compter parmi nous Mr Roger ROMANELLO et à titre personnel, je suis particulièrement fier de figurer parmi ses amis.

Encore bravo !...

Et M. Jean LEFEVRE

Médaille de bronze trop longtemps oublié par les instances, celui-ci a toujours œuvré pour le bien des autres et pour leur permettre de réaliser leurs projets. Il s'est toujours dépensé sans compter afin de porter les couleurs des Enfants de France avec toutes ses disciplines au plus haut niveau.

Félicitations respectueuses

• VIE ASSOCIATIVE

«Les enfants de France» change de président

Jean Lefevre, figure de proue de l'association omnisports et culturelle Les Enfants de France (EFB) a passé le relais de sa présidence à Francis Widehem.

Avant le départ de Jean Lefevre, c'est une page qui se tourne au sein de cette association bergeracoise bientôt centenaire. C'est donc avec une émotion certaine, que les bénévoles rassemblés en nombre à la salle Saint-Exupéry ont appris la nouvelle lors de l'assemblée générale des EFB. «Notre ami Jean Lefevre a souhaité mettre un terme de son mandat de président général des EFB. Il avait pris cette fonction en 1998. Après quinze années passées à la tête de notre association, chacun a pu apprécier l'homme qu'il était : généreux, serviable, disponible et cela tous



Le maire a remis la médaille de la Ville à Jean Lefevre

jours avec le sourire», devait déclarer Francis Widehem, le successeur de Jean Lefevre, «il ne va pas laisser pour autant les EFB, puisque nous

comptons toujours sur lui et il restera parmi nous au sein de notre comité directeur». Présent lors de cette réunion, le maire Dominique Rous-

seau a remis à Jean Lefevre la médaille de la Ville de Bergerac. Le nouveau président a remercié les bénévoles pour leur confiance, a fait part de ses ambitions pour l'association. «Nous allons travailler ensemble pour que notre maison des EFB soit très représentative sur le plan local voir départemental. Nous allons remonter nos manches car, le travail ne manque pas dans et hors la maison. Nous préparons tous ensemble cet anniversaire des vingt ans. Pour cela j'aimerais la participation de chacun et chacune pour que cette grande fête à venir soit une parfaite réussite».



Appel à cotisations 2015



Vous avez reçu le bulletin de renouvellement de votre adhésion 2015.
Nous souhaitons que l'intérêt porté à notre comité continuera encore de longues années.
Votre adhésion est pour nous un grand réconfort et une motivation absolue pour continuer notre action visant à rassembler le plus grand nombre d'entre vous et de faire en sorte que la reconnaissance du bénévolat et de son impact sur la société ne soient pas un phénomène en voie de disparition.

Le bénévolat est l'une des plus grandes richesses de notre société tant sur le plan économique que social.

L'adage « *L'union fait la force* » n'a jamais eu autant de vérité. Nous avons besoin de vous pour continuer.
L'année 2014 aura permis de compter 114 adhérents dont 23 nouveaux adhérents ce qui laisse présager une augmentation de nos effectifs pour l'année 2015.

Nous comptons sur vous pour éventuellement porter la bonne parole autour de vous dans le sens où vous avez la possibilité de parrainer une personne titulaire d'une distinction honorifique au titre de la jeunesse des sports et de l'engagement associatif afin qu'elle nous rejoigne.

A cet effet, un bulletin d'adhésion est joint à la fin de ce bulletin.
Un parrainage peut être fait



Information :

Pensez également à visiter régulièrement le site internet national www.ffmjs.fr.

Votre adhésion vous permet de bénéficier de la lecture de tous les bulletins publiés par tous les comités départementaux des médaillés de la jeunesse des sports et de l'engagement associatif.

A cet effet, vous recevrez un code adhérent nécessaire pour accéder à cette consultation. - Nous nous tenons à votre disposition pour toute explication complémentaire



Rappel :

Notre fédération étant reconnue d'utilité publique, vous avez la possibilité de déduire le montant de votre versement de cotisation lors de votre déclaration d'impôt. Systématiquement, vous recevrez une attestation de paiement délivrée par le trésorier lors de l'envoi de votre carte de licencié.

Le montant de la cotisation 2015 est inchangée.

Son montant s'élève à 21 euros. Cette cotisation vous donne droit à l'abonnement à la revue nationale, à la revue départementale et à la participation à nos activités.



Merci à vous pour votre fidélité !...



Création annuaire des médaillés



Madame, Monsieur,

Le comité départemental des médaillés de la jeunesse des sports et de l'engagement associatif de la Dordogne, désireux de rendre hommage à tous les titulaires d'une distinction honorifique au nom de la jeunesse des sports et de l'engagement associatif a décidé d'éditer un recueil le plus exhaustif possible grâce à l'aide de nombreux comités.



Ce travail tout à l'honneur de ceux qui l'ont fait ne saurait être irréprochable et définitif. Nous faisons donc appel à votre aide précieuse afin d'obtenir les compléments d'information et les modifications que vous jugerez utiles à ce recueil - tant souhaité - mais jamais réalisé.

Nous comptons donc sur vous afin de le rendre le plus complet et le plus exact si cela est possible.

L'aide des comités départementaux sportifs sera également d'un grand secours car ils sont à l'origine des propositions de distinctions.

Je profite de l'occasion pour remercier - tout particulièrement - le département de la Dordogne pour l'aide financière apportée à la réalisation de ce livret.

Le Président
Francis MONTAGUT





**JE SUIS
CHARLIE**



**Médailleurs
de la Jeunesse, des Sports
et de l'Engagement Associatif**

L'horrible attentat dont votre journal a été la victime hier matin, qui a coûté la vie à plusieurs de vos dirigeants et collaborateurs, dépasse l'entendement et la raison. Le terrorisme a frappé et glacé d'effroi la France et le Monde.

En ces circonstances douloureuses, je tiens à vous exprimer mon soutien et ma sympathie, ainsi que ceux des dirigeants de la Fédération Française des Médailleurs de la Jeunesse, des Sports et de l'Engagement Associatif, dont l'un des objectifs permanents est la lutte contre l'intolérance, les incivilités et la violence.

J'espère que ce message pourra atténuer quelque peu, votre peine et votre douleur, face à la séparation, et je vous demande de transmettre nos condoléances émues aux familles et aux proches des victimes.

Je forme le vœu que votre journal se relève de cette épreuve et poursuive l'œuvre entreprise par ces martyrs de la barbarie, pour le maintien de la liberté d'expression, l'anéantissement du fanatisme et la survie de notre civilisation.

Gérard DUROZOY

Président de la Fédération Française des Médailleurs de la Jeunesse,
des Sports et de l'Engagement Associatif

Les membres du comité départemental des médaillés de la jeunesse des sports et de l'engagement associatif s'associent à la douleur des familles des disparus et leur présentent leur plus sincères





Fédération Française



DORDOGNE

Médailles
de la Jeunesse, des Sports
et de l'Engagement Associatif

Conseil Général
de la
Dordogne



MAIRIE
de
COURSAC